

PROGRAMME DE FORMATION

NATURE EN QUATRE TEMPS

4 MODULES DE 3 JOURS DE SEPTEMBRE A AOUT



ANNIVIERS FORMATION École de St-Jean

Cette formation apporte des compétences de base pour découvrir les saisons en montagne, développer un lien privilégié avec la nature, acquérir des compétences d'observation, approfondir ses connaissances de la nature et enrichir sa compréhension du terrain.

Pour garantir la qualité de la formation, tous nos formateurs sont des professionnels de la montagne, des accompagnateurs en montagne expérimentés, entre autres. La pédagogie est notre point fort et vous permet d'apprendre facilement : la théorie en classe ou à distance, puis tous les jours sur le terrain. L'originalité de cette formation est l'itinérance dans le Val d'Anniviers. A chaque module, vous changez de lieu pour découvrir la beauté des différents villages.

SOMMAIRE

Structure de la formation

Objectifs et parcours

Conditions d'admission et inscription

Tarifs, assurance et CGV

Infos pratiques

Contact

COURS

OBJECTIFS

DATES

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le tourisme de moyenne montagne et de montagne s'intensifie. De plus en plus de personnes souhaitent randonner seule pour profiter du silence, des paysages et se retrouver face à elle-même, voir méditer en marchant. Certains touristes souhaitent retrouver des émotions ancestrales telles que la liberté et le plaisir en s'évadant loin de tout village, par les chemins et les sentiers, ainsi que les bisces.

Des mondes différents se côtoient : stress, travail, horaire, pression, argent constituent celui du monde économique et calme, silence, liberté, fatigue saine constituent celui de la montagne. Passer de l'un à l'autre permet de conserver bien être et équilibre pour prévenir des difficultés de santé qu'elles soient physiques ou psychiques. C'est donc un capital santé construit dans le plaisir. Que ce soit lors de vacances, d'un weekend ou d'une journée, il est nécessaire d'acquérir des compétences pour que la randonnée soit source de souvenirs inoubliables.

Présentation, objectifs, parcours

Public

Toute personne souhaitant :

- Développer un lien privilégié avec la nature et acquérir des compétences d'observation
- Approfondir ses connaissances de la nature
- Enrichir sa compréhension du terrain

Structure de la formation

Cette formation est organisée selon un principe modulaire et articulée autour de 4 domaines :

- La nature à chaque saison
- L'observation
- La faune
- La flore

Elle se déroule sur 1 an, à raison de 12 jours au total, 4 modules de 3 jours consécutifs. Une bibliographie est fournie pour favoriser la progression de l'apprentissage.

Buts

Cette formation s'inscrit dans un programme de développement touristique et un souhait de la Commune d'Anniviers d'offrir une possibilité de se former à la pratique de la marche en montagne.

A la fin de la formation, les personnes seront capables de :

- Se poser et observer
- Décrire des fleurs et des animaux
- Identifier des particularités de chaque saison
- Lire le ciel
- Raconter l'écorce terrestre

Modules

Cette formation modulaire peut être suivie selon vos désirs. Vous pouvez vous inscrire uniquement au module qui vous intéresse.

Module 1 – Automne

Durée : 3 jours

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Objectifs du module :

- Reconnaître des animaux de la grande faune
- Identifier des champignons
- Initiation à la géologie
- S'exercer à observer

Contenu:

Les mammifères des alpes, les espèces de champignons : du plus petit au plus grand, la formation des alpes, les roches, les sols alpins, réflexions autour de l'observation, technique de l'affût.

Module 2 – Hiver

Durée : 3 jours

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Objectifs du module :

- Connaître les comportements des animaux
- Raconter la nature en hiver
- Apprendre l'histoire des glaciers

Contenu:

L'érosion, les glaciers, l'eau dans les alpes, la neige et les avalanches, les traces d'animaux, la survie de la faune et de la flore en hiver.

Module 3 – Printemps

Durée : 3 jours

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Objectifs du module :

- Reconnaître des animaux de la petite faune
- Identifier des fleurs
- Apprendre le langage des arbres

Contenu:

Classification des oiseaux et reconnaissance sur le terrain, les rongeurs, les plantes et leur environnement, l'histoire de la forêt.

Module 4 – Été

Durée : 3 jours

Horaires : 8h30-12h30 / 13h30-17h30 (Des ateliers peuvent être prévus en soirée)

Objectifs du module :

- Reconnaître les insectes et les reptiles
- Décrire le ciel le jour et la nuit
- S'initier à la photographie animalière
- Se faire peur : les bruits de la nuit

Contenu :

Les nuages, le vent et les orages, identification des insectes sur le terrain, classification des reptiles, les bases de la photo et de la vidéo animalière avec son smartphone

Supports de cours

Dans une démarche environnementale, l'école soutient la pratique paperless. Les supports de cours seront téléchargeables sur la plateforme de formation.

Certificat Anniviers Formation

Une exigence de 80% de présence et la réussite d'un travail écrit sont les critères d'obtention du certificat.

INFOS PRATIQUES, CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions d'admission

Une attestation de l'assurance accident devra constituer le dossier d'admission.

Il est demandé également d'avoir un fort intérêt pour la randonnée et de pouvoir assumer le financement de la formation.

Prix de la formation

Le règlement de 3'000.- CHF peut être effectué en 12 mensualités de 250.- CHF/mois. Les repas de midi et les pauses cafés sont compris dans le prix.

L'assurance sauvetage Air Glaciers est incluse dans le prix.

Le prix d'un module est renseigné sur demande.

A noter que les nuitées et repas ne sont pas compris dans le prix (repas du soir et pdj). Des tarifs préférentiels sont proposés pour les hébergements.

Val d'Anniviers. Le programme des lieux d'hébergements sera fourni à l'inscription.

Conditions annulation

En cas de nombre insuffisant d'inscriptions, « Anniviers Formation » se réserve le droit d'annuler ou de reporter le module.

En cas de désistement moins de 30 jours avant le début de la formation ou en cours de formation, 50% du montant de la formation non effectuée reste dû. Tout désistement doit être annoncé par écrit au secrétariat.

Nos conditions générales de vente font foi. Vous pouvez les consulter sur notre site internet.

Renseignements et conseils

Secrétariat

Tél : +41 79 522 27 33

Mail : secretariat@anniviersformation.ch

Site internet : <https://www.anniviersformation.ch/fr/>